

CONSEIL MUNICIPAL 31 MARS 2011

SUBVENTIONS 2011

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2011 :

Organisme	Décision 2011
Comité des Fêtes	750,00 €
Club de l'Amitié	500,00 €
Association Parents Ecole Publique	1 100,00 €
Assoc Parents Ecole P Classe Dordogne 43 à 60€	2 580,00 €
Gymnastique Sports Loisirs	310,00 €
Association Familles Rurales Moulay/St Baudelle	0,00 €
Welcome 31 Association jeunes	440,00 €
Assoc Salut l'Artiste	300,00 €
Endurance Loisirs SBEL	540,00 €
OCCE Coopérative scolaire	270,00 €
ADMR (Aide Ménagère) Contest	700,00 €
Fédération Protection Cultures	55,00 €
Groupement local lutte contre nuisibles	130,00 €
CAUE	78,00 €
CCAS	1 000,00 €
Total	8 753,00 €

TARIFS ACCUEIL PERI-SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal décide de réévaluer de 1% les tarifs d'accueil périscolaire et centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2011 comme suit :

	T1 (QF inférieur à 750)	T2 QF entre 750 et 900)	T3 (QF supérieur à 900)
Matin 7h30-9h	1,16 €	1,21 €	1,26 €
Soir 16h30-18h	1,16 €	1,21 €	1,26 €
Soir 16h30-18h45	1,75 €	1,82 €	1,87 €
Mercredi 1/2 Journée	3,56 €	3,74 €	3,79 €
Mercredi Journée	5,73 €	5,86 €	5,91 €
ALSH 1 jour	6,30 €	6,55 €	6,80 €
ALSH semaine 5 jours	31,50 €	32,75 €	34,00 €

TARIFS CANTINE

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1,8% les tarifs des repas de cantine municipale pour les enfants et pour les instituteurs à partir du 1^{er} septembre 2011 :

- Repas enfant.....	2,80 €
- Repas instituteur	5,20 €

TARIFS LOCATION SALLE « LA BALDERINE » AU 1^{er} SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2% les tarifs de location de la salle de la Balderine au 1^{er} septembre 2011 comme suit :

Tarifs au 01/09/2011	Associations St Baudelle	Habitants St Baudelle	Hors Commune
Grande Salle (300m2 + 50m2 scène)	130.00 €	171.00 €	265.00 €
Petite Salle (60m2)	48.00 €	64.00 €	97.00 €
Cuisine	44.00 €	55.00 €	89.00 €
Journée supplémentaire Grande Salle	48.00 €	64.00 €	97.00 €
Journée supplémentaire Petite Salle	19.00 €	24.00 €	39.00 €

Chauffage Grande Salle	55.00 €	55.00 €	55.00 €
Chauffage Petite Salle	15.00 €	15.00 €	15.00 €
Pénalité ménage Grande Salle	80.00 €	80.00 €	80.00€
Pénalité ménage Petite Salle	32.00 €	32.00 €	32.00€
Pénalité ménage Cuisine	80.00 €	80.00 €	80.00 €

AFFECTATION DE RESULTAT 2010 BUDGET COMMUNE-ASSAINIS-LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 du budget Commune d'un montant de 138 014,46 € à la section d'investissement.

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'exploitation de l'exercice 2010 du service assainissement d'un montant total de 35 880,84 € en partie à la section d'investissement pour 10 000,00 € et le reste à la section d'exploitation pour un montant de 25 880,84 €

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 du budget lotissement d'un montant de 23 681,60 € en totalité à la section de fonctionnement.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010 COMMUNE-ASSAINISSEMENT-LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et compte de gestion de l'année 2010 pour le budget commune, lotissement et assainissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition identiques à l'année passée :

	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux votés 2011</i>
Taxe d'habitation	15.17 %	15.17 %
Foncier bâti	22,45 %	22,45 %
Foncier non bâti	45.42 %	45.42 %

BUDGET PRIMITIF 2011 COMMUNE

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 703 000 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 867 000 € pour la section d'investissement. Les principaux crédits d'investissement concernent la fin de la construction d'une nouvelle mairie à énergie positive pour 155 000 €, l'aménagement de la Place de la Mairie et la sécurisation de la RD 217 pour 330 000 €, des acquisitions de matériel pour 15 000 €, des travaux de bâtiments communaux pour 66 000 €, et des travaux de voirie communale pour 41 500 €, l'acquisition, étude plan d'eau du Fay pour 33 000 €, et le remboursement du capital des emprunts pour 94 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2011 LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2011 du Lotissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 807 782,37 € pour la section d'exploitation et à la somme de 783 006,53 € pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2011 du service d'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 61 000,00 € pour la section d'exploitation et à la somme de 15 700,00 € pour la section d'investissement

ECO-QUARTIER « CHAMP DE LA LANDE » LIGNE DE TRESORERIE DE 200 000 €

Le Conseil Municipal décide de renouveler une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour financer une partie des travaux de viabilisation de l'éco-quartier « Le Champ de la Lande » auprès du Crédit Mutuel. Les intérêts seront calculés sur les utilisations au taux de l'Euribor 3 mois, majoré d'une marge de 0,55%.

OPERATION « ARGENT DE POCHE » JEUNES 16 A 18 ANS

Le Conseil Municipal décide de valider cette opération Argent de Poche. aux vacances scolaires (Pâques, Juillet, Toussaint...) pour les jeunes de 16 à 18 ans. Les jeunes travailleront 5 demi journées de 3 heures, soit un total de 15 heures sur la semaine et recevront une indemnité totale de 75,00 €. es chantiers seront essentiellement en espaces verts et entretien divers, mais aussi une opération ambassadeur du tri, pilotée par la CCPM.

RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX : COMPLEMENT

Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de Lebranchu de Mayenne pour des travaux de peintures des parties métalliques seraient nécessaires pour compléter ce chantier : corniche et structure sur entrée au salon de coiffure et cabinet médical et rampe et garde corps escalier et structure sur entrée au café de l'entreprise pour un total de 1555,29 € HT, et la proposition de l'entreprise Plafitech pour des travaux d'isolation sous la partie refaite en ardoise au café pour 449,20 € HT.

AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE ET SECURISATION RD 217

Dans le prolongement de la construction de sa nouvelle mairie à énergie positive, la commune de Saint-Baudelle a souhaité affecter l'ancienne mairie à la vie associative.

Cette nouvelle situation va naturellement générer une fréquentation accrue de l'espace public par divers usagers au droit de la place de la mairie avec par ailleurs une problématique de sécurité liée à une vitesse excessive en centre-bourg.

Afin d'envisager les solutions adaptées, une réflexion globale sur les déplacements est actuellement menée s'appuyant sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et sur une étude PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics).

L'aménagement projeté soucieux du développement durable vise plusieurs objectifs :

- sécuriser la rue des lilas
- répondre aux besoins de déplacements doux et à l'accessibilité pour les PMR
- répondre aux besoins commerciaux
- respecter l'environnement en choisissant des matériaux avec un équilibre coût/ faible impact environnemental/ esthétique et pérennité.

Après présentation du projet d'aménagement de la Place de la Mairie et de sécurisation de la RD 217 estimé à 300 000 € HT, le Conseil Municipal valide le projet présentée

AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE : DEMANDE SUBVENTIONS

Après présentation du projet d'aménagement de la Place de la Mairie et de sécurisation de la RD 217, le Conseil Municipal décide :

- ▶ de solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) sur une dépense ainsi qu'une majoration développement durable.
- ▶ de solliciter une subvention du Conseil Général au titre des Aménagements communaux de qualité
- ▶ de solliciter une subvention du Conseil Général au titre des Amendes de Police

PLACE DE LA MAIRIE : AVENANT A LA MAITRISE D'ŒUVRE

L'objet de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Mairie ayant été modifié en cours d'étude en lien avec la sécurisation de la RD 217 notamment, Le Conseil Municipal approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre ALTER PAYSAGES et ADAO sur un montant de travaux de 278 932,61 € HT avec un taux de 3,90% ce qui donne un montant d'honoraires de 10 878,00 € HT